

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le Camping Bois Soleil et que vos vacances se déroulent dans de bonnes conditions nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance des conditions générales de vente ci-dessous. Ces conditions régissent les ventes de séjours ainsi que les services proposés par le camping Bois Soleil et sont valables au moment où la commande est passée.

Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales ainsi que du règlement intérieur.

## CONDITION DE RÉSERVATION

- Le camping propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le camping se réserve donc le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.
- Le camping est libre d'accepter ou de refuser toutes demandes de réservation, en fonction de la disponibilité ou tout autre motif légitime.
- La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.
- La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping. Le contractant doit obligatoirement être présent pendant toute la durée du séjour.
- Toute personne contractante doit être âgée d'au moins 18 ans.
- Sur tout le camping, les enfants sont sous la responsabilité et surveillance de leurs parents ou responsables légaux.
- Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

## Emplacement camping

• La formule « CONFORT » comprend l'emplacement avec électricité pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil.

La capacité d'accueil étant de 6 personnes maximum sur un emplacement, étant précisé qu'un bébé ou un enfant comptent pour une personne.

Un seul véhicule par emplacement est autorisé.

Il est impératif de nous communiquer à la réservation le détail de tous les équipements à installer durant le séjour ainsi que l'identité de l'ensemble des participants.

## Location

• Les hébergements locatifs sont équipés.

Le forfait de base est de 2 à 8 places selon le type de locatifs, étant précisé qu'un bébé ou un enfant comptent pour une personne. Aucune installation supplémentaire (tente) n'est autorisée sur l'emplacement.

Un seul véhicule par emplacement est autorisé.

• Frais de réservation : 5€ du 01/04 au 07/07 et du 03/09 au 18/09 et 20€ du 08/07 au 02/09.

## Participants

• Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement ou de l'emplacement loué.

Nous vous rappelons que les bébés et enfants sont considérés comme une personne à part entière qui doit être comptabilisée dans le nombre de participants au séjour.

## Caution

Pour toute réservation de locatif, une caution, à titre de dépôt de garantie vous sera demandée lors de votre arrivée en empreinte bancaire ou en espèces (chèques refusés) : 270€ pour tout hébergement meublé.

La caution en empreinte bancaire sera annulée sous 7 jours après votre départ et après contrôle de nos équipes. La caution en espèces vous sera restituée le jour de votre départ après un état des lieux.

## TARIFS ET TAXE DE SÉJOUR

- Les prix indiqués sont valables pour la saison 2023. Ils s'entendent en euros, TVA incluse.
- Le montant de la taxe de séjour est variable selon les communes. Pour la saison 2023 elle est de 66 centimes d'euros par adulte et par jour.

## CONDITIONS DE PAIEMENT

- Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25 % du prix du montant des prestations réservées auquel viennent s'ajouter les frais de dossier, doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour. Les arrhes versées sont déductibles du montant du séjour et les frais de réservation non déductibles.
- Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation.

• Nous vous rappelons que vous avez 8 jours pour nous faire parvenir votre acompte, passé ce délai l'annulation sera systématique.

• En cas de non-paiement de l'acompte à la réservation ou du solde au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour par le client, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation et de reproposez l'hébergement ou l'emplacement à la location.

Les 25 % du montant du séjour, versés à titre d'arrhes, ainsi que les frais de dossier seront définitivement acquis.

## MODE DE PAIEMENT

• A plus de 30 jours les modes de paiement suivants sont acceptés : Chèque, chèques vacances (ANCV), carte bancaire, et virement bancaire. Pour le paiement en virement bancaire, veuillez contacter le camping.

Pour tout envoi de chèques vacances, il est conseillé d'effectuer un envoi en "lettre recommandée". Dans le cas contraire, le camping décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol lors de l'acheminement du chèque et non agrafés ou scotchés.

Les chèques vacances doivent être remis avec leurs talons d'origine. Le champ nom du titulaire doit obligatoirement être rempli, ils doivent être tous détachés du chèque et non agrafés ou scotchés.

• A moins de 30 jours avant l'arrivée les modes de paiement suivants sont acceptés : Carte bancaire et virement bancaire. Tout paiement par chèque ou chèques vacances reçu au camping à moins de 30 jours avant l'arrivée sera refusé.

## MODIFICATIONS ET ANNULATION

### 1. Modification de votre réservation

Le client peut demander la modification de son séjour dans le même camping (dates, type d'hébergement) sur demande écrite auprès du camping (courrier ou e-mail) dans la mesure des disponibilités et possibilités et selon les tarifs en vigueur. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. À défaut de modification, le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions de l'assurance annulation.

• Toute modification au contrat doit être signalée à l'arrivée. Ne seront acceptées que les personnes dont le nom et l'âge figurent sur le contrat. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.

• Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur.

• Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.

• Vous devez nous aviser de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de la location prévue s'il restait sans nouvelles 48 heures après la date d'arrivée prévue.

### 2. Prestations non utilisées

• Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé qu'elle qu'en soit la raison) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

### 4. Annulation du séjour

Toute demande d'annulation devra obligatoirement être communiquée par courrier à l'adresse postale du camping ou par e-mail. Les annulations transmises par téléphone ne pourront pas être prises en compte. Toute annulation entraîne la résiliation de la réservation et le camping se réserve le droit de proposer à nouveau l'hébergement à la location.

• **Une assurance annulation est vivement conseillée**, la souscription à l'assurance annulation est obligatoirement effectuée et payée à la réservation ou au plus tard dans les 48h qui suivent. (3,5% du montant global du séjour)

• En cas d'annulation de votre réservation sans souscription à la garantie annulation, l'ensemble des sommes versées sera conservé et aucun remboursement ne sera effectué. Si vous avez souscrit une garantie annulation, les sommes versées pourront être couvertes par la garantie selon les conditions générales d'annulation.

• En cas de désistement 30 jours avant la date d'arrivée, les arrhes seront conservées ; passé ce délai, l'ensemble des sommes versées resteront acquises.

Dans tous les cas, les frais de gestion resteront acquis. Lorsque le séjour est réglé en totalité, il n'y a aucun remboursement possible.

## VOTRE SÉJOUR

### Arrivée

• Horaires d'arrivée : Les emplacements camping sont à votre disposition à partir de 14h. Les hébergements locatifs à partir de 16h00.

• Nous vous rappelons que pour la réservation d'un locatif, une caution, à titre de dépôt de garantie vous sera demandée lors de votre arrivée en empreinte bancaire ou en espèces (chèques refusés) : 270€ pour tout hébergement meublé.

### Responsabilité

• La responsabilité du camping n'est pas engagée en cas de : vol, perte ou dommage de toute nature pendant ou à la suite du séjour / panne ou mise hors service des équipements techniques. Il appartient au campeur de s'assurer : le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc.). Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

### Règlement intérieur

• Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur.

• Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

### Visiteurs

• Seuls les clients séjournant au camping, après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant et s'être acquittés du tarif en vigueur, les visiteurs pourront être admis sur le terrain de camping. Tarifs en vigueur: 2,00€ dans le cas d'une visite journalière, 6,50€ avec un accès piscine. Le passage par la réception du camping est obligatoire. Les voitures des visiteurs sont interdites sur le terrain de camping.

### Départ

• Emplacements camping : au jour du départ indiqué sur le contrat, l'emplacement doit être libéré avant midi.

• Hébergements locatifs : au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10 heures du matin. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La caution vous sera restituée sous 7 jours après votre départ, déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

• Dans le cas où l'hébergement ou l'emplacement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 100€ TTC vous sera demandé.

• Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

## LITIGE

Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels peut être signalée par courrier ou e-mail au gestionnaire du camping concerné.

## MÉDIATION

• Conformément aux dispositions du code de la consommation concernant « processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par le camping. Le médiateur « droit de la consommation » ainsi proposé est MEDICYS. Ce dispositif peut être contacté par :  
- Par voie électronique [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr) - Voie postale MEDICYS Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice 73 boulevard de Clichy 75009 Paris.

## DROIT À L'IMAGE

• Vous autorisez gracieusement le camping à utiliser les photos et vidéos de vous et de tous les participants à ce séjour, qui pourraient être prises lors de ce dernier pour les besoins publicitaires du camping (site internet, encart, réseaux sociaux) et ce sans limitation de durée.

• Dans le cas contraire merci de nous le notifier ci-dessous : Je soussigné(e) ..... n'autorise pas le camping, à faire reproduire, publier, éditer ou représenter mon image et celle de tous les participants à ce contrat, pour ces besoins publicitaires, sur quelques supports que ce soit (papier, internet, audio)

Signature :